



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Direction
des programmes -
Rapport
pour spécialistes

PROGRAMME DONNANT DROIT À UN
CERTIFICAT EN ÉDUCATION POPULAIRE
DANS LE DOMAINE DE LA TOXICOMANIE

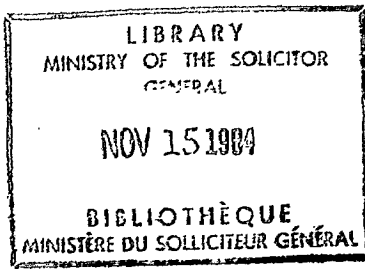
Louise Ellis

No. 1984 - 3

HV
5128
.N4
E4
1984
F
c.2

Ministère du Solliciteur général du Canada

Secrétariat



Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

HV
5128
.N4
E4
1984
F
C.2

**PROGRAMME DONNANT DROIT À UN
CERTIFICAT EN ÉDUCATION POPULAIRE
DANS LE DOMAINE DE LA TOXICOMANIE**

Louise Ellis

No. 1984 - 3

Ce document de travail est présenté tel qu'il a été soumis au Ministère. Les opinions qu'il renferme sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement le point de vue du Ministère du Solliciteur général du Canada. Toute publication, citation ou reproduction est interdite sans l'autorisation du Ministère.

Ce document de travail est disponible en anglais. This working paper is available in English.

Programme donnant droit à un certificat
en éducation populaire dans le domaine de la toxicomanie

DEUXIÈME PROJET

Louise Ellis

Pour obtenir de plus amples renseignements
sur ce programme, prière de s'adresser à la

Division des communications
Solliciteur général du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8

Vue d'ensemble

- . Dans les années 1970, à Terre-Neuve et au Labrador, le problème de l'alcoolisme et de la toxicomanie s'est rapidement intensifié, en partie à cause de ressources inappropriées en toxicomanie, surtout dans les collectivités isolées.
- . Le service d'éducation permanente de l'Université Memorial a conçu un programme de formation permettant aux travailleurs communautaires de toute la province d'acquérir les renseignements sur la toxicomanie et les techniques de communication nécessaires pour réduire le problème dans leur collectivité.
- . Une série d'ateliers de présentation a constitué la base d'un programme comportant un cours à temps partiel d'une durée de deux ans, composé de connaissances théoriques et de travaux pratiques.
- . Le programme a eu pour résultat le perfectionnement personnel et professionnel des participants et la constitution d'un réseau de personnes ressources au niveau local, ainsi que des effets considérables sur le problème social que représente la toxicomanie dans l'ensemble de la province.

Le problème

Le "Programme donnant droit à un certificat en éducation communautaire dans le domaine de la toxicomanie" de l'Université Memorial est une histoire d'espoir. Tout a commencé par une lettre adressée au service d'éducation permanente de l'Université par une travailleuse sociale de Stephenville, qui plaidait pour un programme de formation à l'intention des travailleurs communautaires de Terre-Neuve et du Labrador, afin de venir à bout du problème très réel que posent l'alcoolisme et la toxicomanie dans cette province.

Les statistiques sur le sujet confirmait les préoccupations de cette femme. L'alcoolisme et la toxicomanie avaient pris dans la province des proportions alarmantes: le nombre des buveurs problèmes était évalué à 23 000, pour une population de 500 000, et la consommation générale d'alcool avait augmenté de 92 %, entre 1971 et 1976, alors que le nombre de buveurs éventuels (c'est-à-dire de gens ayant plus de quinze ans) n'avait augmenté que de 12 %. Les nombreux malaises sociaux qui en résultaient devenaient de plus en plus apparents: ainsi, le nombre de personnes reconnues coupables de conduite avec facultés affaiblies avait augmenté de 238 % entre 1970 et 1975, et 97 % des Inuit reconnus coupables d'un acte criminel en 1977 étaient sous l'influence de l'alcool au moment de la perpétration de cet acte. Les problèmes de santé connexes étaient également à la

hausse: de 1970 à 1978, le diagnostic primaire de la cirrhose du foie avait augmenté de 129 % et celui des problèmes psychiatriques liés à l'alcoolisme, de 237 %. Enfin, il y avait des ramifications économiques générales, car le problème posé par la toxicomanie pesait lourdement sur les services sociaux, les services de santé et le système de justice pénale, déjà tous surchargés et insuffisants, en plus de créer de graves difficultés financières pour bien des familles.

La lettre de cette travailleuse sociale a non seulement attiré l'attention sur un problème qui minait la structure sociale de la province, mais elle a mis également l'accent sur le besoin de gens compétents dans le domaine de la toxicomanie. La région de Terre-Neuve et du Labrador était en effet la seule province au Canada sans commission sur l'alcoolisme et la toxicomanie, sans organisme gouvernemental s'occupant de ces questions, sans établissements professionnels donnant une formation appropriée; elle n'avait que peu de ressources en toxicomanie, de quelque forme que ce soit. Les travailleurs communautaires qui se sentaient dépourvus face à l'alcoolisme et à la toxicomanie dans le cadre de leur travail n'avaient donc aucun recours qui leur permette de venir à bout de ce problème. De plus, leur impuissance était exacerbée par le fait que la population de la province était clairsemée dans des collectivités isolées aux ressources très limitées.

La réponse

La situation était telle que le directeur de l'élaboration des programmes du service de l'éducation permanente* a été convaincu de la gravité et de l'urgence du problème. La solution ne semblait pas toutefois se trouver dans les méthodes de formation traditionnelles, par exemple, l'importation de spécialistes de l'extérieur de la collectivité pour une courte période, le départ d'une personne de son travail ou de sa collectivité pour suivre une formation scolaire à plein temps, ou simplement l'acquisition d'une foule de connaissances. Toutes ces méthodes semblaient trop peu pratiques ou trop limitées pour apporter un véritable changement social.

Ce qu'il fallait, c'était un programme de formation intensif, mais à temps partiel, conçu pour des personnes déjà en contact par leur travail avec des problèmes dus à la toxicomanie ou désireuses de comprendre et de traiter plus efficacement leurs clients. Il importait davantage, croyait-on, de fournir aux participants non seulement de nombreux renseignements sur la toxicomanie, mais aussi de leur apprendre les techniques de communication nécessaires pour transmettre ces renseignements dans leur région. Une approche axée sur la "formation des formateurs" allait avoir un effet de cascade dans toute la province. En devenant des personnes ressources locales permanentes, les participants pourraient promouvoir une meilleure compréhension et une plus grande collaboration chez leurs concitoyens et diffuser des renseignements très nécessaires.

* actuellement président de la nouvelle commission sur l'alcoolisme et la toxicomanie

Étapes préliminaires

Le service de l'éducation permanente de l'Université Memorial pouvait très bien mettre au point un programme de ce genre, car il disposait de centres d'apprentissage communautaires, d'installations audio-visuelles complexes et, surtout, d'un personnel régional de douze représentants répartis dans des collectivités de la province. Un comité consultatif a donc été formé pour concevoir et surveiller le programme et a, dès le début, établi ses plans à partir des réactions de personnes ayant des connaissances de première main sur les besoins et les préoccupations de la collectivité. La première étape a été un atelier de conception qui, en juin 1979, a réuni les personnes ressources possibles et un échantillon des travailleurs communautaires de toute la province et qui a été suivi d'un atelier pilote chargé d'examiner, d'évaluer et de réviser les plans de conception.

De ces ateliers est sorti un plan pour la première étape, les ateliers régionaux de présentation. Ceux-ci, d'une durée de cinq jours, avaient pour but d'offrir à un nombre assez important de travailleurs communautaires des renseignements de base sur l'alcoolisme et la toxicomanie et de favoriser une plus grande sensibilisation à ce sujet ainsi que des attitudes plus saines.

Les ateliers de présentation ont été tenus dans cinq centres de Terre-Neuve et du Labrador. En plus de recueillir des renseignements utiles sur des sujets comme la pharmacologie de base, les causes et les effets de l'alcoolisme et de la toxicomanie sur le plan social et les méthodes actuelles de prévention, les participants ont eu l'occasion unique de partager leurs connaissances et leurs expériences et de créer une équipe communautaire coopérative.

Le programme donnant droit à certificat

Lorsque la série d'ateliers a été terminée, il y a eu unanimité sur la deuxième et principale étape du projet, le programme donnant droit à certificat, qui consistait en un cours à temps partiel d'une durée de deux ans assurant une formation plus approfondie dans le domaine de la toxicomanie. Le Comité consultatif, dans un esprit continu de collaboration, a mis au point le contenu du cours et fixé les critères de sélection d'après les réactions obtenues aux divers ateliers: conception, atelier pilote et présentation.

Le programme a comporté deux sessions d'été de quatre semaines, en 1980 et en 1981, ainsi que des ateliers de trois jours, des travaux pratiques, des ateliers communautaires (donnés par les participants) et des cours par correspondance.*

* Voir les détails à l'annexe.

Il s'adressait à tous ceux qui, au travail, étaient en contact avec la toxicomanie, par exemple, les travailleurs sociaux, les conseillers d'orientation, les infirmières, les membres du clergé, les policiers, les agents de correction, les éducateurs, les travailleurs qui s'occupaient de toxicomanie et les membres de groupes d'action communautaire. Le nombre maximal des participants était fixé à 30, afin d'assurer un niveau élevé d'interaction avec les personnes ressources. La sélection reposait sur les critères suivants:

- . endroit et permanence dans la collectivité/la province;
- . rôle et fonctions du poste;
- . connaissances et expériences scolaires et pratiques antérieures;
- . engagement personnel;
- . appui de l'employeur;
- . contacts avec les groupes communautaires;
- . potentiel - qualités d'animateur/présentation.

Le financement du projet a été le résultat des efforts coordonnés du Centre de consultation du ministère du Solliciteur général du Canada, de l'Université Memorial, des employeurs des participants et des participants eux-mêmes.

Les résultats

Les résultats d'un projet à long terme aussi complexe sont difficiles à évaluer. Mais il est manifeste que deux des objectifs les plus importants ont été réalisés, soit l'augmentation des connaissances des participants sur la toxicomanie et la formation en techniques de communication et d'animation permettant de mieux venir à bout des problèmes liés à la toxicomanie, avec les clients et avec d'autres membres de la collectivité. L'information donnée a été présentée par quelques-unes des meilleures personnes ressources du Canada et par des moyens variés: matériel imprimé, bandes vidéo, bandes magnétiques et trousse de ressources. Les techniques enseignées comprenaient les techniques d'orientation et d'entrevue, l'art oratoire et l'organisation de groupes de citoyens et d'ateliers communautaires.

Les changements positifs d'attitudes chez les participants ont été encore plus difficiles à évaluer, mais sont néanmoins importants. Les participants ont non seulement modifié leur façon de voir les toxicomanes, mais ils ont également pu examiner leurs préjugés et leurs sentiments généraux envers les autres, par exemple, les autochtones, les femmes et les groupes professionnels autres que le leur. Pendant les deux années du programme, à mesure qu'ils acquéraient connaissances et techniques, ils avaient manifestement de plus en plus confiance en eux-mêmes.

L'un des signes les plus éclatants de la réussite du programme a été l'engagement des participants: des 23 personnes choisies, seulement deux ont abandonné le cours (raisons personnelles et raisons de santé familiales), et beaucoup d'entre elles ont sacrifié vacances, revenu et loisirs pour terminer le programme. Après avoir réussi celui-ci, de nombreux participants se sont fait connaître comme personnes ressources dans leur collectivité et ont invité les citoyens intéressés à collaborer. Bien que séparés les uns des autres sur le plan géographique, ils ont créé dans l'ensemble de Terre-Neuve et du Labrador une sorte de réseau dans le domaine de la toxicomanie qui est fondée sur la sensibilisation aux ressources disponibles (matérielles et humaines) et sur les relations personnelles établies pendant le cours.

Il est toutefois normal que les avantages du programme varient d'un participant à l'autre, compte tenu de nombreux facteurs tels que la nature des emplois ou l'intérêt manifesté par la collectivité. Comme le programme a pris fin récemment (avril 1982), il n'est pas encore possible d'évaluer ses effets à long terme dans un contexte social plus vaste. Il a été dit qu'il aurait fallu aider les participants après le cours, afin d'augmenter les effets du programme dans la collectivité, et que les collectivités auraient pu, avant le début du cours, offrir davantage de soutien, par exemple, tenir des réunions publiques.

Le succès général est indéniable. Tout en ayant un effet direct dans le domaine de la toxicomanie, le programme sert également de modèle pour une approche populaire de divers problèmes sociaux. Il a été prouvé que, dans des collectivités relativement isolées où ressources et spécialistes sont rares, il est possible de traiter un problème social grave de façon économique et efficace. Il a également été prouvé que des personnes intéressées et ayant les mêmes sentiments d'insuffisance peuvent se grouper et trouver à ce genre de problème une réponse créative, adaptée et axée sur la collaboration.

Il convient de laisser le dernier mot à l'un des participants, Craig Pendergast, agent de classement au pénitencier de Sa Majesté, à Saint-Jean, qui "se spécialise" maintenant dans les problèmes liés à l'alcoolisme. Il a formé un groupe de toxicomanes qui se réunit toutes les semaines, il coordonne un groupe de détenus AA et il donne des séances de formation sur la toxicomanie aux nouveaux employés.

C'est probablement un des meilleurs programmes auxquels j'ai jamais participé. Les organisateurs ont vraiment essayé de s'adapter à nos besoins, même si les participants étaient très variés, ayant des points de vue différents et venant de partout dans la province. Le programme nous a tous mis en contact avec des problèmes communs que nous avons au travail...

Auparavant, lorsqu'un ivrogne était incarcéré et se trouvait en manque, cela ne me dérangeait pas, c'était juste une blague. J'avais l'impression que cela ne pouvait pas m'arriver à moi. Maintenant, c'est différent. Le programme m'a ouvert les yeux et a changé mes attitudes du tout au tout.

Les personnes ressources étaient en général excellentes. Elles avaient les pieds sur terre et parlaient beaucoup de leurs expériences personnelles. Elles ne venaient pas seulement lire un texte...

Nous avons non seulement été en contact avec des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme, mais nous avons appris comment nous organiser. Maintenant, si je veux réunir un groupe de citoyens intéressés pour m'attaquer à un problème, je me sens raisonnablement confiant et je peux me servir des médias, mettre des affiches, trouver un lieu de réunion, me lever et prendre la parole...

..nnexe

Éléments du Programme donnant droit à un certificat
dans le domaine de la toxicomanie

SESSION D'ÉTÉ DE 1980 (28 juillet au 22 août 1980)

Cette session d'été de quatre semaines avait pour objet l'acquisition de connaissances en toxicomanie et de techniques de formation pour les animateurs d'ateliers, sous les titres suivants:

a. Nature de la toxicomanie

Dimensions de l'utilisation et de l'abus des substances qui créent une dépendance - sur les plans physique, mental, émotif, social, économique, légal et spirituel.

b. Stratégies d'intervention

Connaissances et aptitudes du processus d'aide, appliquées aux particuliers et à la collectivité.

c. Techniques de formation

Connaissances et techniques de base concernant la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de colloques et d'ateliers communautaires.

d. Travaux pratiques

Occasions planifiées de mise en application des connaissances et techniques acquises dans les autres parties du cours. Il s'agissait de visites sur place, de projets individuels et de projets de groupe.

ATELIERS COMMUNAUTAIRES I (septembre à décembre 1980, après la session d'été de 1980)

Expérience pratique pour les participants, qui peuvent utiliser leurs nouvelles connaissances et techniques de formation.

Chaque participant devait planifier et tenir au moins un atelier d'une demi-journée à l'intention des travailleurs communautaires de sa région, pendant l'automne de 1980.

ATELIER DE TROIS JOURS (janvier 1981)

Thème: "Stratégies en éducation populaire"

Accent mis sur la théorie et la pratique de stratégies et d'interventions en éducation populaire. Les participants ont examiné, analysé et perfectionné les techniques de présentation utilisées dans les ateliers communautaires.

COURS PAR CORRESPONDANCE (février à mai 1981)

Thème: "Perspectives sur les problèmes de toxicomanie"

Principales approches des définitions, des causes et des problèmes liés à la toxicomanie.

SESSION D'ÉTÉ 1981 (quatre semaines - été 1981)

Cette session de quatre semaines avait pour objet l'acquisition de connaissances plus poussées sur la toxicomanie et le perfectionnement des techniques en formation pour les animateurs d'ateliers, sous les titres suivants:

a. Problèmes contemporains dans le domaine de la toxicomanie

Connaissances et techniques avancées sur les problèmes courants de toxicomanie et solutions proposées.

b. Stratégies de mobilisation de la collectivité

Connaissances et techniques concernant l'évaluation des besoins de la collectivité, la dynamique de groupe et la motivation de la collectivité, pour venir à bout des problèmes liés à la toxicomanie.

c. Techniques avancées de présentation

Analyse et perfectionnement des techniques d'éducation et de formation liées à l'étude indépendante, aux expériences en petits groupes et aux activités de groupes plus nombreux. Perfectionnement des techniques de présentation et d'animation.

d. Travaux pratiques avancés

Occasions planifiées de mettre en pratique les connaissances et techniques acquises dans les autres parties du cours.

ATELIERS COMMUNAUTAIRES II (septembre à décembre 1981, après la session d'été de 1981)

Autre occasion pour les participants d'utiliser leurs connaissances sur la toxicomanie et de perfectionner leurs techniques de formation. Tous les participants devaient planifier et tenir au moins un atelier d'une demi-journée, à l'intention des travailleurs communautaires de leur région.

COURS PAR CORRESPONDANCE II (hiver 1982)

Thème: "Solutions théoriques et pratiques aux problèmes liés à la toxicomanie"

Principales approches actuelles concernant la prévention, le traitement et l'éthique dans le domaine de la toxicomanie.

ATELIER DE TROIS JOURS (mai 1982)

Thème: "Intégration des techniques de perfectionnement du programme"

Analyse et synthèse de toutes les parties précédentes du programme et de toutes les approches pratiques vues pendant la deuxième année du programme.

SOL.GEN CANADA LIB/BIBLIO



000008620

DATE DUE

HV	Ellis, Louise
5128	Programme donnant droit
.N4	à un certificat en édu-
E4	cation populaire dans
1984	le domaine de la toxi-
F	comanie.
C.2	
DATE	ISSUED TO
LOV	

HV Ellis, Louise.
 5128 Programme donnant droit
 .N4 à un certificat en éduca-
 E4 tion populaire dans le
 1984 domaine de la toxicomanie
 F
 c.2

